



ASCF

Info mars 2009

Association loi 1901 enregistrée le 3 janvier 2006 sous le numéro 0952009577

internet : www.chateausmt.com

Le mot du Président

Le repreneur va-t-il attendre longtemps ? Madame Riet, la nouvelle directrice du centre hospitalier de Carnelle, promet que non. Pourtant lorsque M. Jérôme Chartier accède à la présidence du conseil d'administration (PCA) du centre hospitalier de Carnelle trois projets sont en lice. « *Quand je suis arrivé, des projets paraissaient des eldorados pour ce château. Mais en les étudiant, je me suis rendu compte qu'ils étaient utopiques* », explique-t-il. Tous ont été rejetés. « *Le rachat semblait miraculeux en apparence mais il n'avait aucune chance d'aboutir !* » Parmi les trois refoulés, un a acheté un château à Bornel. L'utopie a payé. La ville est ravie et quelques habitants y travaillant aussi. Le PCA ne veut plus vendre le château mais le louer. Oui mais QUAND ? Désireux d'en tirer des profits pour le centre.

Que d'argent dépensé : pour la mission d'assistance pour la rédaction d'un bail emphytéotique, et combien pour la rédaction finale ? Qui a échoué ! À combien s'élèvent les rémunérations et autres frais des personnes en charge de la réalisation du dossier depuis plusieurs années, pour le voir refusé en haut lieu ? Sont-ils compétents ? Y aurait-il un manque de concertation entre les instances ?

Jusqu'à quand fera-t-on lanterner l'unique repreneur ?

Tels sont les questions que le bureau et les membres de l'association de sauvegarde du château de Franconville se posent. Le château se dégrade, prenons, enfin, le problème à bras le corps. La directrice a ainsi confié à Olivier Valmier, Président de l'ASCF, que l'échec du premier bail n'avait pu être conclu pour des raisons d'intérêt général. La directrice ne souhaitant pas signer un contrat qui pouvait être contesté. Elle a commandé une nouvelle expertise auprès de services juridiques de l'Etat compétents qui ont aidé à la rédaction d'un nouveau contrat qui ne pose plus de problèmes de légalité. Elle a promis que la signature serait rapide. Que c'est une question de semaine, notamment si les garanties financières du repreneur sont à la hauteur... ce qui devrait être le cas.

Les faits en quelques dates

1992. – Le château est déserté par l'administration hospitalière qui se replie sur le parc. L'agonie commence, il est mis sous perfusion.

1998. – Le château était mis en vente par une agence immobilière pour 6 600 000 F (1 000 000 €), sauf qu'aujourd'hui, avec les dégradations, il n'a plus cette valeur ! Cinq ans plus tard, Jérôme Chartier est porté à la présidence du conseil d'administration (PCA) et prend la situation en main. Tous les espoirs sont permis devant sa détermination d'aboutir.

Fin 2005. – Ce dernier trouve 500 000 € pour colmater les fuites, les fenêtres et faire arracher quelques arbustes poussant entre les joints. Le parapluie est ouvert, il ne pleut plus dans le château. Pour combien de temps ? Aujourd'hui, des ardoises commencent à glisser.

Janvier 2006. – Une association, CRYSLIS, remet en état les abords du château, de l'orangerie et du théâtre, pour 200 000 € par an, pendant trois ans. Elle va tailler, couper, entretenir, nettoyer, car il y a du travail ! Son contrat ayant pris fin en

décembre 2008, est-ce que la végétation va reprendre ses droits ? Ou bien un suivi va être reconduit ?

Avril 2007. – Un appel d'offres a été lancé. Malheureusement c'était un appel d'offres européen qu'il fallait faire. Il faut renouveler les démarches. Que de temps perdu. Résultat les mois passent ... et tout piétine.

Mai 2007. – Les ouvriers restaurateurs prennent possession des lieux pour six mois.

Fin mai 2007. – L'étude du réaménagement a été finalisée et le candidat à la reprise devrait être révélé.

Septembre 2007. – Débarrassé de ses échafaudages, la toilette extérieure du château est terminée. De loin c'est merveilleux. Tous les espoirs sont permis. Depuis cette date le miracle est pour demain, tout va pour le mieux !

14 septembre 2008. – Plus de cent personnes participent au repas champêtre organisé par l'Ascf.

Mi-décembre 2008. – Le père Noël s'est trompé de cheminée... L'association apprend fin janvier 2009 que l'affaire ne peut se réaliser, un grain de sable bloque la machine. Le bail emphytéotique a été refusé par les hautes sphères. Ce n'est pas un problème « *on va travailler à un autre bail* », dit une personne du groupe de travail. Mais un membre du conseil d'administration est surpris d'apprendre la nouvelle en dehors de celui-ci. **Aucune réunion n'a été tenue à ce sujet !**

Quoi espérer pour 2009 ? que le château va pouvoir (peut-être) reprendre vie après 17 années d'abandon !



Séquence émotion pendant la vacation du siècle chez Christie's sous les voûtes du Grand-Palais.



Lors de la vente du siècle au Grand-Palais où les œuvres de la collection Yves Saint-Laurent et Pierre Bergé ont été dispersées, nous avons eu la surprise de découvrir un lot d'argenterie ayant appartenu... au duc de Massa. Il s'agit d'un très important service en argent et vermeil (argent massif recouvert d'une pellicule d'or), modèle de style Louis XV à feuillages et coquilles, réalisé à la fin du XIX^e siècle par la célèbre Maison Christofle, comportant 1 242 pièces, soit un total de 65,754 kg d'argent ! Chaque pièce trouvait place dans une des dix ménagères de cuir havane (en forme de valisettes) et gainées à l'intérieur de velours rouge.

Les couverts ont été reconnus, car chaque pièce comporte l'initiale « M » surmontée d'une couronne ducale gravée, au chiffre de Massa. Si le catalogue de vente ne le précise pas, c'est pendant l'exposition que les spécialistes de Christie's ont fait le rapprochement entre les armoiries et notre célèbre duc André de Massa.

Pour s'offrir ce précieux service ayant orné les tables des fabuleuses réceptions organisées par le duc de Massa, au château de Franconville, puis par Yves Saint-Laurent un siècle plus tard, il fallait déboursier ce 24 février 2009, la coquette somme de 313 000 € (plus de 400 000 \$) taxes



comprises (environ 30 % du prix d'adjudication), pulvérisant de cinq fois son estimation initiale avoisinant les 60 000-80 000 €. A quoi ce record est-il dû ? Est-ce la provenance Massa ? Est-ce la provenance Saint-Laurent ? Il semblerait que l'effet collection du célèbre couturier n'y soit pas pour rien... Quoi qu'il en soit, nous sommes émus à l'idée que ce somptueux service digne d'une table royale ait été utilisé à Saint-Martin-du-Tertre à la fin du XIX^e siècle par le duc et ses invités.

Nous sommes fiers de voir que cette partie de l'histoire du château ait fait partie de la vente de cette collection historique qui a cumulé un total de 373 935,500 euros !!!

Voici la composition du service :

- Soixante cuillères de table
- Cent soixante-dix fourchettes de table
- Soixante fourchettes à melon à manche fourré
- Soixante cuillères à dessert
- Soixante fourchettes à dessert
- Cent cuillères à dessert en vermeil
- Quatre-vingt-dix-huit fourchettes à dessert en vermeil
- Cent cuillères à café en vermeil
- Soixante cuillères à glace
- Quatre cuillères à ragoût en partie vermeillées
- Quatre fourchettes à ragoût en partie vermeillées
- Deux pelles à asperges à manche fourré
- Six services de six pièces à hors-d'œuvre
- Quatre services de cinq pièces à bonbon
- Six cuillères à sauce
- Trois couteaux de service à fromage à manche fourré en vermeil



- Douze cuillères à compote en vermeil
- Six cuillères à saupoudrer en vermeil
- Quatre pinces à sucre en vermeil
- Cinquante cuillères à sel en partie vermeillées
- Cent quatre-vingts couteaux de table à manche fourré
- Soixante couteaux à fromage à manche fourré en vermeil et lame acier
- Soixante couteaux à fruits à manche fourré en vermeil et lame vermeille
- Vingt-cinq salières doubles en métal argenté et doré en coquille, la prise en armoirie surmontée d'une couronne

Olivier Valmier

Maquette et mise en page : Jean Royer et Daniel Baduel.
Cette impression a été réalisée grâce à :

CARTOONPLV